## GOUVERNEMENT PROVINCIAL DU HAUT-KATANGA MINISTERE PROVINCIAL DES MINES, AFFAIRES FONCIERES, ENERGIE ET HYDROCARBURES

EXPOSE PRESENTE A L'OCCASSION DE LA 35<sup>ème</sup> PLENIERE DE L'IDAK A KOLWEZI DANS LA PROVINCE DU LUALABA.

**THEME:** "MESURES PRISES PAR LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL DU HAUT-KATANGA POUR SOUTENIR L'EXPLOITATION MINIÈRE DANS LA GESTION DE LA PANDEMIE A COVID-19 »

**AOÛT 2020** 

- Excellence Monsieur le Ministre Provincial des Mines du Lualaba,
- Monsieur le Président du comité de Pilotage de l'IDAK,
- Mesdames et Messieurs les représentants des entreprises minières,
- Mesdames et Messieurs les représentants des organisations de la société civile,
- Distingués invités, en vos titres et qualités respectifs,
- Tout protocole observé.

C'est pour moi un honneur et une fierté, de prendre la parole devant cette auguste assemblée, réunie aux fins de cogiter sur l'impact de la COVID-19 sur l'exploitation minière dans la filière cupro-cobaltifère.

Vous êtes sans ignorer que la Province du Haut-Katanga est l'une des Provinces de notre Pays, dont l'exploitation minière constitue la source financière la plus importante.

Il y a lieu de constater que c'est depuis l'époque coloniale que nos Villes furent bâties grâce à l'exploitation minière, laquelle a soutenu plusieurs activités connexes ou services sociaux de base, notamment la société Nationale des Chemins de Fer du Congo, les écoles et hôpitaux publics, etc...

Au début de l'année 2020 courant, quand la CHINE prit des mesures décrétant l'état d'urgence sanitaire, la nouvelle fut accueillie, en République Démocratique du Congo en général et dans le Haut-Katanga en particulier, comme un coup par lequel le glas sonna.

Cette situation s'explique par le fait que plus au moins 80% actions des sociétés minières sont détenues par des capitaux Chinois. La province du Haut-Katanga a subi une récession économique non négligeable, surtout lorsque le Chef de l'Etat avait, comme son homologue Chinois, décrété l'état d'urgence sanitaire à observer même dans les entreprises minières.

Outre les mesures ci-haut citées, l'Autorité Provinciale, comme pour illustrer la dépendance de notre économie au secteur minier, avait fait recours aux miniers pour faire face aux coûts de la riposte contre la pandémie à COVID-19.

- Excellence Monsieur le Ministre Provincial des Mines du Lualaba,
- Monsieur le Président du Comité de Pilotage de l'IDAK,
  - Mesdames et Messieurs les représentants des entreprises minières,
  - Mesdames et Messieurs les représentants des organisations de la Société Civile,
  - Mesdames et Messieurs,

Les méfaits de la pandémie à COVID-19 sont de taille et présents dans la Province du Haut-Katanga. C'est notamment le cas des entreprises minières qui ont mis plusieurs travailleurs en congé technique, la diminution des recettes fiscales, le ralentissement du rythme des actions de développement dans les entités territoriales décentralisées, ...

Face à toute cette situation, le Gouvernement Provincial est entrain de pofiner des stratégies susceptibles de soutenir l'exploitation minière en vue de préserver cette poule aux œufs d'or.

Dans un avenir proche, des mesures idoines seront prises en vue de soulager les charges liées à l'exploitation minière dans le Haut-Katanga, Province dirigée de main de maitre par Son Excellence Jacques KYABULA KATWE.

- Excellence Monsieur le Ministre Provincial des Mines du Lualaba,
- Monsieur le président du Comité de Pilotage de l'IDAK,
- Mesdames et Messieurs les représentants des entreprises minières,
- Mesdames et Messieurs les représentants des organisations de la société civile,

La tenue de ces assises vient à point nommé, car la pertinence des débats sera, j'en suis certain, à la hauteur des participants dont les compétences et l'expertise ne sont

Je remercie les organisateurs de cette plénière, ainsi que tous les partenaires techniques et financiers pour leur soutien en vue de la réussite de ce forum auquel je souhaite plein succès.

Les recommandations qui y seront issues constitueront un balisage susceptible d'inspirer davantage les Autorités Provinciales dans la prise de leurs stratégies en vue d'un soutien à l'exploitation minière.

Je vous remercie pour votre attention.

Me. Jules KYEMBE Conseiller en charge de l'Energie